

Aux portes de Lyon et de l'Ouest lyonnais, la Ville de Tassin la Demi-Lune compte plus de 250 agents pour un budget annuel de 23M€, au service d'une population en constante augmentation de 24.000 habitants. Ecoles, crèches, stades et gymnases, parcs et jardins, tissu associatif, labels « ville fleurie », « ville amie des aînées », « ville où il fait bon vivre », « ville active et sportive », ville « Terre de Jeux 2024 » et « ville prudente », toute l'action municipale est dédiée à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'amélioration continue de son activité économique, dont la particularité de son pôle de 300 commerces de proximité. Rejoignez une équipe motivée et déterminée à donner du sens à la proximité et l'engagement public.

OFFRE D'EMPLOI		
Direction : DST	INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME EN REPLACEMENT(F/H)	Date de prise de poste : 01/10/2023
Service : URBANISME		Cadre d'emplois : Catégorie B REDACTEUR

Missions :

Sous la direction de la responsable du service Urbanisme, au sein de la Direction des Services Techniques, vous gérez les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme.

Activités :

- Instruction des autorisations du droit des sols : certificats d'urbanisme opérationnels, déclarations préalables, permis de construire et permis d'aménager.
- Vérifier la complétude des dossiers.
- Instruction au regard des règlements d'urbanisme, et en lien avec les services externes consultés (Métropole, ABF, Concessionnaires réseaux, DDT du Rhône etc..).
- Rédaction des courriers et arrêtés, et suivi administratif des dossiers.
- Participation à la réunion hebdomadaire avec l'adjoint à l'urbanisme, pour évoquer les dossiers à enjeux ou nécessitant un arbitrage politique.
- Mise en œuvre des décisions pour les dossiers qui vous concernent.
- Recevoir et renseigner les porteurs de projets (administrés, promoteurs, architectes.) et analyser la faisabilité réglementaire des projets.
- Participation aux réunions Architecte Conseil sur les dossiers qui vous seront confiés à l'instruction.
- Instruction dématérialisée des dossiers – logiciel métier Cart@ds.
- Constat et Rédaction des PV d'infraction au titre du code de l'Urbanisme.
- Visite de conformité en fin de chantier.
- Ponctuellement et selon les nécessités de service : assurer le suivi des Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA), assurer le suivi des recours gracieux et contentieux sur les autorisations du droit des sols en lien avec le service juridique de la commune.

Compétences requises :

- Formation supérieure en urbanisme, géographie ou en lien avec le bâtiment.
- Une expérience sur un poste similaire et la connaissance du PLU-H de la Métropole de Lyon seraient un plus.
- Capacité à lire des plans, notions d'intégration architecturale et urbaine des projets.
- Maîtrise des outils informatiques et logiciel métier spécifique.
- Rigueur et organisation.
- Aisance relationnelle, communication et savoir rendre-compte.
- Diplomatie et pédagogie.
- Sens du travail en équipe.
- Discrétion professionnelle.

Conditions d'exercice

Lieu de travail : Hôtel de Ville

Temps de travail : poste à temps complet - 38h15 - 18 jours de RTT

Poste ouvert aux agents contractuels remplacement d'un congé maternité

Conditions de rémunération : traitement indiciaire + IFSE + tickets restaurants (8€).

Poste éligible au télétravail (1 jour/ semaine)

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Aurélie ANDERSEN- Directrice des Services Techniques 06 80 61 14 36

Mélanie ANTONELLI - Responsable Emploi et Formation - 06 18 17 96 72

Pour candidater :

recrutement@villetassinlademilune.fr